

PROJET D'ETABLISSEMENT

2012 - 2018

Ecole Fondamentale Autonome de la Communauté Française Habay-la-Neuve

Rue de la Courtière, 19
B-6720 Habay-la-Neuve
Tél. : 063 / 42 21 80
Fax : 063 / 57 23 53
secretariat@ecole-cf-habay.be
<http://www.ecole-cf-habay.be>





Table des matières

Notre école en quelques mots	2
I. Vivre la démocratie au quotidien	3
A. Définir les règles de base qui permettent la réflexion et la négociation.	3
B. Assurer l'accès de chacun aux informations qui le concernent.	3
C. Dans la vie quotidienne, responsabiliser les élèves et en faire des acteurs de leurs propres progrès.	4
II. Constituer de véritables équipes pédagogiques	5
Prévoir une concertation entre tous ceux qui participent à l'éducation des élèves et favoriser les projets communs.	5
III. Ouvrir l'école aux parents et à d'autres partenaires	6
A. Créer un dialogue avec les parents, répondre à leurs interrogations et les associer au processus éducatif.....	6
B. Faire appel aux ressources éducatives de l'environnement.	7
C. Vivre en sécurité au sein de la Communauté.....	7
IV. Créer un contexte d'apprentissage favorable	8
A. Respecter les rythmes biologiques et psychologiques.....	8
B. Faire confiance et le dire.	8
C. Créer un maximum d'occasions d'apprentissage.	9
D. Assurer la continuité pédagogique.....	9
E. Transition entre le primaire et le secondaire.	9
F. Les modalités d'organisation de l'année complémentaire	10
G. Les moyens spécifiques pour lutter contre l'absentéisme scolaire.....	10
V. Conduire chacun des élèves aux savoirs et aux compétences attendues	12
A. Impliquer les élèves dans la gestion de leurs apprentissages.....	12
B. Enseigner ce qui est prévu.....	12
C. Piloter l'apprentissage en recueillant des informations sur la façon dont l'élève procède et en les exploitants au bénéfice de l'élève.....	12
D. Différencier les méthodes.	13
VI. Organiser des bilans	14
Evaluations et bilans.....	14
Document à signer.....	15
Projet d'établissement 2012 - 2015	15



Notre école en quelques mots ...

Implanté au cœur de la ville d'Habay-la-Neuve, notre établissement est une école à forte connotation rurale. Elle est organisée au sein d'une vaste étendue « verte » qui permet aux enfants d'avoir pas mal de liberté de mouvement.

Afin de veiller à la sécurité de tous, le maternel et le primaire ont chacun leur cadre de vie.

L'école possède sa propre salle de gymnastique ainsi qu'un restaurant scolaire où des repas équilibrés sont préparés par nos cuisinières.

Nous accueillons une population très diversifiée d'un point de vue social ce qui, à nos yeux, doit être un plus dans le développement de tous nos enfants.

L'école comporte actuellement cinq classes dans l'enseignement maternel et neuf classes dans l'enseignement primaire. L'équipe éducative est composée des instituteurs (trices), des professeurs de cours philosophiques et de seconde langue, d'un professeur d'éducation physique, et d'une puéricultrice pour les plus petits.

En plus des deux périodes organiques de deuxième langue, depuis le 6 novembre 2017, un cours d'anglais est organisé pour les élèves de P1 à P4. Deux fois par mois et par demi-classe, Mme. Séverine Labarbe initie les élèves concernés à la langue de Shakespeare. Les critères requis par l'inspection de la CFWB sont respectés.

Un accueil extrascolaire est organisé au sein de l'établissement pour tous les enfants à partir de 15h45. Une école des devoirs est également organisée les lundis, mardis et jeudis sous la surveillance de personnes qualifiées.

Depuis quelques années, la société précise ses attentes vis-à-vis de l'école :

- Sensible aux dégâts causés par une école qui reproduit les inégalités sociales, elle pose comme objectif l'émancipation des plus faibles;
- Préoccupée par les échecs et les lacunes des apprentissages, elle organise l'école de la réussite en instaurant une progression plus douce, en cycles, et en mettant l'accent sur l'acquisition des savoirs et des compétences en faisant de l'enfant l'acteur de ses apprentissages;
- L'école n'étant pas seule pour éduquer les enfants, la société décide d'installer la participation de tous comme principe de fonctionnement ; l'école veille à collaborer le plus souvent possible avec les acteurs de la société afin d'éduquer au mieux les enfants dans les différentes pratiques, les différentes réalités de la société moderne. L'école participe aux activités culturelles de la région (visite



du site Gallo-Romain d'Habay, participation au conseil communal des enfants, visite de personnes-ressources de la région, organisation d'un marché de Pâques,...).

I. Vivre la démocratie au quotidien

A. Définir les règles de base qui permettent la réflexion et la négociation.

- Chaque élève reçoit, en début d'année, un règlement d'ordre intérieur expliquant les différentes modalités de fonctionnement de l'établissement (entrée dans les bâtiments des personnes extérieures et des parents, sanctions disciplinaires,...). Les enfants sont conscientisés sur la nécessité de règles de vie pour garantir à chacun, enseignants et enfants, le respect de sa personne, de ses droits et permettre à chacun de travailler et d'évoluer dans les meilleures conditions possibles. La compréhension du règlement permettra de mieux gérer les éventuels conflits.
- Lorsqu'un problème ponctuel important survient, l'équipe éducative se réunit pour en débattre, s'accorde avec le centre PMS et fait appel, si c'est nécessaire, à des équipes mobiles, pour le résoudre.
- Les enseignants avec l'aide des parents sont vigilants quant à la correction du langage et des gestes de tous les jours. Ils veillent au respect des règles de vie au sein de la communauté éducative et montrent l'exemple à suivre.
- Lors de différentes concertations, on veillera à bien cibler les difficultés individuelles de chacun pour affiner les méthodes pédagogiques mais aussi pour permettre la construction individuelle de chaque enfant.

B. Assurer l'accès de chacun aux informations qui le concernent.

- L'école est abonnée à différentes revues pédagogiques permettant aux enfants qui ne possèdent pas les ressources nécessaires à la maison de se documenter.
- La classe de 6e primaire participe à l'opération « Ouvrir mon quotidien - Education aux médias » organisée par le Ministère et recevra jusqu'à la fin du mois de mai, chaque jour, deux quotidiens de son choix.
- Une bibliothèque centrale se trouve dans l'école mais elle sera complétée par de petites bibliothèques dans chaque classe qui favoriseront l'accès rapide aux livres.



- Un local (salle des professeurs) est à la disposition des membres du personnel où ils peuvent consulter les documents qui parviennent à l'école, utiliser le matériel informatique pour être plus performants dans l'élaboration de documents pédagogiques.
- L'école est en train de se pourvoir d'une cyber-classe qui donnera la possibilité à chaque enfant de se familiariser avec l'outil informatique et Internet.
- La création d'un site internet interactif permettra aux parents mais aussi aux enfants de voir leurs différentes réalisations, de prendre des nouvelles de la vie au sein de l'école et de s'intéresser aux différentes activités proposées à l'école. Une autorisation sera demandée aux parents pour l'utilisation de l'image de leur(s) enfant(s).

C. Dans la vie quotidienne, responsabiliser les élèves et en faire des acteurs de leurs propres progrès.

- Dans chaque classe, les élèves ont, à tour de rôle, des responsabilités qui permettront l'amélioration de l'autonomie de chacun.
- Les élèves sont sensibilisés à l'embellissement et à la propreté de leur cadre de vie (classes, restaurant, cours, pelouses,...) et s'investiront réellement dans un projet « propreté » au sein de l'établissement.
- A l'occasion de certaines activités (saint Nicolas, carnaval,...), les petits sont chargés de la décoration du restaurant scolaire.
- Amener les enfants, à une gestion, saine de l'environnement par le biais du tri, du compostage ou encore de modules sur l'étude « du geste vert ».



II. Constituer de véritables équipes pédagogiques

Prévoir une concertation entre tous ceux qui participent à l'éducation des élèves et favoriser les projets communs.

- Des concertations entre enseignants sont prévues au moins une fois par semaine pour discuter de problèmes ponctuels, mettre en œuvre des projets communs et s'exprimer sur les difficultés et acquis des élèves.
- Des concertations sont aussi organisées lorsque les élèves participent au cours d'éducation physique ou au cours de religion/morale.
- Des concertations sont prévues après 16 heures avec la direction pour parler de l'organisation de l'école, de thèmes pédagogiques selon les opportunités.
- Les enseignants ayant participé à des journées de formation font part de ce qu'ils ont appris à leurs collègues.



III. Ouvrir l'école aux parents et à d'autres partenaires

A. Créer un dialogue avec les parents, répondre à leurs interrogations et les associer au processus éducatif.

- Une amicale (appelée « La Nouvelle Amicale ») existe et organise 3 à 4 fois par an des activités permettant la rencontre entre parents, entre enseignants et parents en dehors du cadre strictement pédagogique.
- Cette amicale a pour but premier de promouvoir les activités culturelles, sorties pédagogiques,... Elle participe aux frais et aide plus particulièrement les familles qui ont des difficultés de paiement afin que tous puissent participer aux activités.
- Une boîte aux lettres ouvertes aux suggestions des parents sera créée afin de permettre à ceux-ci d'émettre leurs idées informellement. Les suggestions seront débattues en concertation collective.
- Quatre réunions de parents sont organisées annuellement selon des modalités qui sont décrites dans le ROI ; la première et la deuxième seront ouvertes à tous, les deux dernières se feront sur invitation en fonction des difficultés relevées pour les élèves de chaque classe lors de la concertation individuelle de l'enseignant avec le directeur.
- Une réunion collective est organisée par le titulaire au début septembre dans le but d'améliorer la communication entre les différents partenaires de l'école; cela se fait déjà en 1^{ère} année.
- Le journal de classe est paraphé par le titulaire, les parents sont invités à le signer au minimum une fois par semaine. Il est aussi souhaitable de signer les évaluations. Chaque remarque faite à l'enfant sera consignée dans le journal de classe.
- Des feuilles d'information sont distribuées régulièrement aux parents. Elles reprennent les activités organisées dans l'école, les nouvelles, les menus,... Elles sont agrafées dans le journal de classe et font l'objet d'une couleur uniquement réservée à cet effet.
- Des activités extra scolaires sont organisées afin de rencontrer les parents de façon informelle comme le souper de la saint Nicolas, un spectacle « Fête des Parents » (tous les 2 ans), une marche parrainée suivie d'un barbecue,...

Une journée Portes ouvertes est organisée « tous les 2 ans ». Au cours de celle-ci, un spectacle sera proposé aux parents (travail de diction, concentration, élocution,...).



B. Faire appel aux ressources éducatives de l'environnement.

- Selon les opportunités, l'école ou l'association des parents invite des artistes, des artisans et des « spécialistes » pour apporter des informations dans divers domaines afin d'ouvrir les enfants à d'autres cultures et ainsi enrichir leur quotidien.
- L'école offre la possibilité aux élèves de se rendre à des manifestations telles que «le cruciverbiste de la 7», ... pour réveiller et accentuer le désir d'apprendre.
- Chaque classe se rend 2 fois par an à la maison de la Culture d'Arlon pour assister à des spectacles. A l'occasion de la saint Nicolas, l'Amicale de l'école propose aux enfants un spectacle.
- Les élèves participent à des classes de dépaysement (neige, mer,...).
- Participation à des activités organisées par la commune ayant pour objectif de développer les relations avec des acteurs sociaux extérieurs à l'école mais aussi à mieux connaître la vie au sein de sa commune (animation au cinéma d'Habay-la-Vieille, visite de la « Zinerie », participation à l'activité « Communes propres »).
- Aider les enfants de langue étrangère à apprendre la langue française mais aussi à s'intégrer par la présentation de leur culture au travers d'activités ou de rencontres extérieures (visite de personnes ressources, présentation du métier de leurs parents dans leur pays d'origine, organisation de « repas du monde »,...).
- Une école des devoirs dirigée par des personnes compétentes (personnes possédant un titre pédagogique) voit le jour dès la rentrée scolaire prochaine. Elle a pour but d'aider les enfants en difficulté scolaire, de leur apprendre à gérer leur travail,....

C. Vivre en sécurité au sein de la Communauté.

- L'école proposera une sécurité accrue au niveau du site avec l'aménagement de nouveaux portails électriques et un système d'entrée et de sortie du bâtiment permettant une surveillance correcte.
- Les professeurs font sortir les élèves en rang dans la cour à 15h45 ce qui permet aux parents de retrouver facilement leurs enfants ; après 15 minutes, ceux-ci seront conduits à la garderie, endroit unique où les parents trouveront leurs enfants après les heures de cours.



IV. Créer un contexte d'apprentissage favorable

A. Respecter les rythmes biologiques et psychologiques.

- L'occasion est offerte aux petits enfants de maternelle de faire une sieste.
- Fréquentation de la piscine du PACHIS une fois par semaine pour les élèves du primaire.
- Organisation de certaines matières en ateliers afin de permettre à chacun de rencontrer le degré de difficulté qui lui correspond au moment de la leçon de manière à éviter le risque de décrochage scolaire.
- Personnalisation des contrats de travail en mathématiques et en français permettant à l'enfant d'approfondir ses apprentissages.
- Création d'activités de soutien (parrainage d'un autre enfant,...) quand les enfants ont fini leur propre travail et donc renforcement des relations entre élèves mais aussi valorisation du parrain.
- Création d'espaces de jeux et de détente où les enfants peuvent s'épanouir d'un point de vue psychomoteur (en maternelle essentiellement).
- Organisation de petits déjeuners, ainsi que de repas variés et soignés.

B. Faire confiance et le dire.

- L'équipe éducative répond au besoin de chaque enfant de se sentir accepté, intégré et valorisé. Elle l'oriente vers l'autonomie.
- L'équipe éducative sensibilise les élèves à la réalisation d'un travail correct et soigné.
- Les titulaires exploitent l'expérience personnelle de chaque élève en lui permettant de présenter ses richesses. Ils veilleront à mettre en évidence la richesse de chacun au travers de projets visant à favoriser l'autonomie de chacun dans son apprentissage (recherche d'informations sur Internet via les ordinateurs de la nouvelle classe informatique, recherches individuelles au départ de référentiels, exposés aux autres enfants, création d'expositions,...).
- Ils veilleront au respect de chacun dans ses différences culturelles, physiques ou encore intellectuelles ; ils prendront chacun à leur tour la responsabilité de l'aide à pourvoir à un enfant à besoins spécifiques (handicap moteur, retard scolaire,...) dans le cadre d'un **contrat d'accueil** au sein de la classe et de l'école (mise en place d'un parrainage de l'enfant, prise en charge par des professeurs de moments de travail individualisés pour remédier soit aux difficultés scolaires soit aux problèmes liés à la langue, collaboration avec le



centre PMS dont l'école dépend afin d'évaluer les connaissances sociales et scolaires de l'enfant,...).

C. Créer un maximum d'occasions d'apprentissage.

- Les élèves plus rapides ont à leur disposition, des fichiers et des dossiers de dépassement en rapport avec les compétences à acquérir au cycle dans lequel ils se trouvent.

D. Assurer la continuité pédagogique.

- Les enseignants du primaire et du maternel ont de nombreux contacts. L'organisation en cycle est mise en place. Les enseignants de 2 classes contigües sont donc amenés à se concerter régulièrement « sur les apprentissages, particulièrement lors du passage dans l'année supérieure ».
- Ils mettent en place un programme des matières à voir sur deux ans et l'adaptent en fonction de l'avancement des enfants (création d'un carnet de compétences qui suit la classe).
- Les élèves de 3^e maternelle se rendent en fin d'année dans la classe de 1^{ère} primaire pour se familiariser aux pratiques de l'enseignement primaire et à ses règles de vie.
- Les enseignants pratiquent la pédagogie différenciée afin de permettre à chacun d'évoluer à son propre rythme mais surtout d'éviter le décrochage scolaire dû à une méthode inadaptée aux besoins de l'élève. L'utilisation de méthodes différentes permet à chaque enfant de progresser.
- Les enseignants organisent des moments d'analyse des difficultés afin de dépister au plus tôt les lacunes des enfants et y remédier le plus concrètement possible.

E. Transition entre le primaire et le secondaire.

- Au 4^e cycle, l'organisation du journal de classe se fait de la même façon que dans le secondaire afin d'habituer les élèves à cette utilisation.
- Le centre PMS rencontre les élèves de 6^e année pour répondre à leurs questions quant au passage dans le secondaire.
- Les écoles secondaires de la région invitent les élèves et leurs parents à une réunion afin de les renseigner sur les diverses orientations.



- Création d'une boîte à projets dans laquelle les enfants pourront inscrire leurs attentes, ce qu'ils aimeraient réaliser. Leurs demandes seront analysées et dans la mesure du possible réalisées au sein de leur classe ou dans le cadre d'une activité commune à deux classes.

F. Les modalités d'organisation de l'année complémentaire

Lorsqu'un enfant doit effectuer une année complémentaire, l'élève est testé par la psychologue du centre PMS afin d'évaluer les différentes lacunes sociales ou scolaires entravant les mécanismes d'apprentissage.

Le professeur, sur base de ce travail, met en place un plan individuel d'apprentissage propre à l'enfant (variation des présentations écrites, inclure des composantes écrites et orales, accentuation de la démonstration dans les consignes, mise en place d'un climat émotionnel chaleureux, utilisation de différents outils tels que l'ordinateur, les logiciels,...).

L'instituteur propose également des contrats de travail par niveau qui permettent à l'enfant d'avancer à son rythme et en fonction de son niveau.

L'évolution de l'enfant est examinée lors d'entretien individuel mensuel avec la direction afin d'ajuster le PIA.

G. Les moyens spécifiques pour lutter contre l'absentéisme scolaire

- Accueil personnalisé de l'enfant et des parents (visite de l'école, réponses aux questions, disponibilité,...) afin que chacun d'entre eux se sente « écouté ».
- Responsabiliser les parents à l'importance d'une scolarité régulière au travers de la « pacification » de la relation parents/professeurs. L'école organise des réunions d'information et de discussion sur les différentes méthodes de travail utilisées, présente les différentes activités pédagogiques de l'année et les objectifs visés.
- Lutter contre l'ennui à l'école au travers d'activités à caractère culturel afin de rencontrer les différentes attentes des enfants (visites pédagogiques mais aussi animations musicales, artistiques ou sportives).
- Intégrer au mieux les enfants par le biais de jeux de rôle en classe, d'animations du planning familial, de pièces de théâtre luttant contre l'isolement ou l'intimidation à l'école,...



- Lutter contre le décrochage scolaire par la mise en place d'une remédiation dans une école des devoirs en collaboration avec l'ASBL « Les enfants gâtés...DAB » mais aussi au travers de la programmation des travaux à domicile (rythme, différenciation).



V. Conduire chacun des élèves aux savoirs et aux compétences attendues

A. Impliquer les élèves dans la gestion de leurs apprentissages.

- Les travaux à domicile, devoirs et leçons, sont programmés dans le temps pour apprendre aux élèves à gérer au mieux leurs apprentissages.
- Des travaux seront donnés le lundi, le mardi et le jeudi afin que les autres jours, les enfants puissent développer d'autres aptitudes. Les exercices proposés devront dans la mesure du possible ne pas dépasser 20 minutes au premier cycle de la deuxième étape et 30 minutes au 2ème cycle de la deuxième étape ; ceux-ci seront des prolongements d'apprentissages déjà réalisés en classe.
- Les devoirs ne sont jamais cotés mais corrigés soit personnellement par l'instituteur ou collectivement en classe.

B. Enseigner ce qui est prévu.

- Le titulaire veille à ce que les élèves atteignent les objectifs prescrits en fonction des socles de compétences à atteindre.
- Chaque enseignant possède les programmes relatifs au cycle dont il a la charge et établit des plannings afin de structurer ses apprentissages dans le temps.
- Les cours de chant, éducation physique, dessin, travaux manuels, écriture ne sont pas oubliés.
- Après celles-ci, les titulaires permettent un dialogue sur les difficultés rencontrées et y remédient.

C. Piloter l'apprentissage en recueillant des informations sur la façon dont l'élève procède et en les exploitant au bénéfice de l'élève.

- Les titulaires veillent à ce que chaque élève puisse émettre une réponse même si celle-ci est erronée ; ils veilleront à donner la parole à chacun le plus régulièrement possible.
- Des corrections individuelles sont apportées aux erreurs découvertes.
- Avant chaque évaluation, les titulaires expliquent les critères de notation.
- Notre école organise des travaux de groupe en associant des élèves en difficulté à des condisciples plus avancés (parrainage au sein d'une même classe des élèves en difficulté).



D. Différencier les méthodes.

- L'enseignant met en place des travaux de groupe, organise des ateliers, suscite des projets.
- Les enseignants des grandes classes s'efforcent de présenter les mathématiques sous forme de résolution de problèmes.



VI. Organiser des bilans

Evaluations et bilans.

- Les évaluations sont formatives : elles permettent à l'enseignant de situer et d'adapter son apprentissage par rapport aux résultats obtenus. Elles permettent à l'élève de se corriger et d'évoluer.
- Des bilans dits « externes » sont proposés aux élèves à la fin des 2^e et 6^e années.
- L'école veille à ce que chaque élève ait acquis toutes les compétences au terme de chaque cycle.
- L'école participe à l'épreuve externe commune élaborée par le Ministère liée à l'octroi du Certificat d'Etudes de Base.
- Des évaluations sommatives, visant à établir le bilan des acquis des élèves, sont également proposées aux enfants après plusieurs évaluations formatives.



Document à signer

Projet d'établissement 2012 - 2015

Je soussigné(e) responsable de
....., élève de année déclare avoir
pris connaissance de projet d'établissement de l'E.F.A.C.F. Habay.

Date :

Signature :